



# Chuzelles<sup>i</sup>INFO

N°131 - Février 2017

- 2 Le mot du Maire**
- 3 Agenda**
- 4 Vie de la commune**
  - Affaires scolaires
  - Vœux de la municipalité
  - Marché de Noël
- 9 Infos diverses**
  - Etat civil 2016
  - Travaux
  - Déploiement de la fibre
  - Urbanisme 2016
- 14 Loisirs / Culture**
- 15 Associations**
- 21 Municipalité**
  - Conseils municipaux



# Le mot du Maire



Pour celles et ceux qui n'ont pu assister à la cérémonie des vœux de la municipalité du 4 janvier 2017, vous trouverez dans les pages suivantes, un résumé du discours prononcé à cette occasion, retraçant le bilan des actions menées courant de l'année 2016 et les perspectives pour 2017.

Le budget primitif 2017, voté lors du dernier conseil municipal, prévoit 1 576 820 € pour la section de fonctionnement et 1 995 209 € pour la section d'investissement. Dans un contexte toujours plus contraint, suite aux charges supplémentaires ainsi qu'aux diminutions successives des dotations de l'état, le budget a été construit sans augmentation des 3 taxes locales.

Cela ne vous a pas échappé, 2017 sera une année électorale chargée. En effet vous serez appelés aux urnes les dimanches 23 avril et 7 mai pour l'élection présidentielle, 11 et 18 juin pour les élections législatives. Inscrivez dès à présent ces dates sur vos agendas, notre avenir en dépend.

Marielle MOREL

## INFOS DIVERSES

### Mairie de Chuzelles

**Horaires d'ouverture :**

mardi et jeudi de 8h30 à 11h30  
mercredi et vendredi de 15h45 à 18h45

Adresse : 1 place de la mairie  
38200 CHUZELLES

Tel 04.74.57.90.97

Fax 04.74.57.43.08

Email [mairie@mairie-chuzelles.fr](mailto:mairie@mairie-chuzelles.fr)

Site internet [www.mairie-chuzelles.fr](http://www.mairie-chuzelles.fr)

Responsable de publication : Marielle MOREL

Comité de rédaction :  
Commission communication

Bulletin tiré à 900 exemplaires et distribué dans  
chaque foyer de Chuzelles

N° 131 - Dépôt légal février 2017

### Cartes Nationales d'Identité

**A compter du 21 mars 2017**, la mairie de Chuzelles ne pourra plus recueillir les demandes de CNI. La mairie habilitée la plus proche est Vienne.

### Elections

**L'élection présidentielle** aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai. Les bureaux de vote de Chuzelles (au Mille Club) seront ouverts de 8h à 19h.

**Les élections législatives** auront lieu les dimanches 11 et 18 juin. Les bureaux de vote de Chuzelles (au Mille Club) seront ouverts de 8h à 18h.

Les électeurs devront présenter un justificatif d'identité.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent le jour du scrutin, vous pouvez établir une procuration auprès de la gendarmerie, d'un commissariat ou du Tribunal d'Instance, pour donner mandat à un autre électeur inscrit sur les listes électorales de la commune.

### Campagne de sensibilisation de la Croix Rouge

Une équipe de la Croix Rouge française, identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association, se présentera au domicile des administrés, entre le 13 mars et le 8 avril 2017 entre 10h et 20h du lundi au vendredi, et de 12h à 18h le samedi. Cette campagne vise à sensibiliser sur les missions d'intérêt général de l'association, et à trouver de nouveaux soutiens, mais ne fera pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèque.

## Manifestations communales et associatives

### Mars

Jeudi 9	<b>Réunion de lancement</b>	Classes en 7	20h	Salle de la Sevenne
Dimanche 19	<b>Commémoration</b>	Municipalité	10h45	Monument aux morts
Dimanche 19	<b>Repas des Anciens</b>	Municipalité	12h	Restaurant scolaire
Lundi 20	<b>Ludomobile</b>	Municipalité	10h-18h	Mille Club
Vendredi 24	<b>Soirée Code</b>	AFR	20h30	Mille Club
Samedi 25	<b>Concours de Coinche</b>	Club des Anciens	14h	Mille Club
Dimanche 26	<b>Matinée Moules-Frites</b>	ACAC	10h	Devant la boulangerie
Vendredi 31	<b>Conférence</b>	AFR-JALMAV	20h	Mille Club

### Avril

Samedi 1er	<b>Caramentran</b>	Sou des écoles	10h	Mille Club
Vendredi 7	<b>Concert de Printemps</b>	Chorale	20h30	Eglise
Lundi 10	<b>Ludomobile</b>	Municipalité	10h-18h	Mille Club
Dimanche 23	<b>Election présidentielle 1° tour</b>	Municipalité	8h-19h	Mille Club
Vendredi 28	<b>Marche de nuit</b>	AFR	20h	Mille Club

### Mai

6-7-8	<b>Ball Trap</b>	ACCA		Stade
Dimanche 7	<b>Election présidentielle 2° tour</b>	Municipalité	8h-19h	Mille Club
Lundi 8	<b>Commémoration</b>	Municipalité	11h	Monument aux morts
Sa 13/ Di 14	<b>Exposition</b>	Arts et Loisirs à gogo	14h-18h/ 10h-17h	Mille Club
Samedi 21	<b>Assemblée générale</b>	ACAC	19h	Poletières

### Juin

Mardi 6	<b>Caravan'Jeux</b>	Municipalité	10h-18h	Mille Club
Dimanche 11	<b>Rallye</b>	AFR		Aire de Pic-nique
Dimanche 11	<b>Elections législatives 1° tour</b>	Municipalité	8h-18h*	Mille Club
Samedi 17	<b>Pétanque</b>	ACAC		Stade
Dimanche 18	<b>Elections législatives 2° tour</b>	Municipalité	8h-18h*	Mille Club
Vendredi 30	<b>Kermesse</b>	Sou		Ecole

\*Horaires non confirmés ce jour



# Vie de la Commune

## Affaires scolaires et périscolaires



### Le Père Noël à l'école

Avant les vacances de Noël, une joyeuse bande de lutins (issus de l'APE et du Sou) a accompagné le Père Noël à l'école de Chuzelles. La surprise des petits a été totale ! Des ballotins en forme de Pères Noël remplis de pâtes de fruits, chocolats, clémentines, papillotes et autres surprises étaient offerts par la Municipalité. Les plus grands ont eux aussi beaucoup apprécié les friandises cachées au fond d'une chaussette de Noël.

Et le lendemain, lorsque le Père Noël s'est de nouveau invité à la cantine, c'est avec le même enthousiasme que les enfants l'ont accueilli. Beaucoup d'entre eux ont voulu lui donner un câlin, d'autres un morceau de pain pour ses rennes !

Au dessus de Chuzelles le brouillard était, avant les fêtes, déjà chargé de magie !

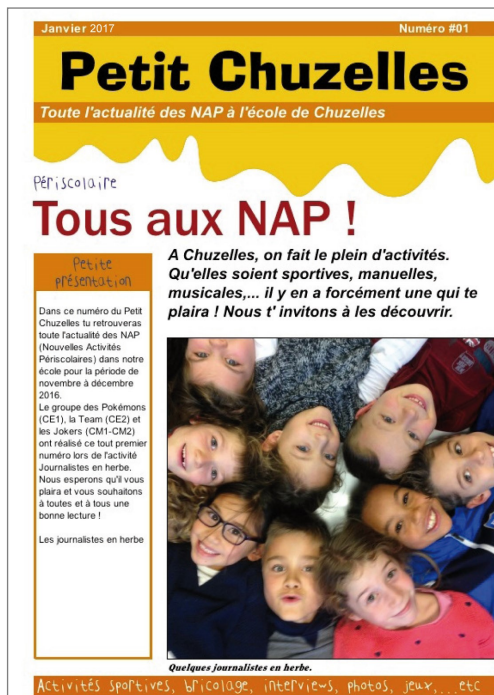


### Activités Périscolaires: bricoleurs et journalistes en herbe

En novembre et décembre, les enfants des NAP ont pu s'initier au travail de reporter et réaliser avec l'aide d'Anastasia CHAMPOMMIER le premier numéro du « Petit Chuzelles ». Conçu et mis en page comme un vrai journal, celui-ci présente les diverses activités proposées sur le temps périscolaire depuis les vacances de la Toussaint : activités sportives, artistiques, jeux collectifs, bricolages...

Les journalistes en herbe des groupes des « Pokémon » (CE1), « La Team » (CE2) et « Les Jokers » (CM1-CM2) sont tout d'abord partis à la rencontre des autres groupes, de la maternelle au CM2, pour les prendre en photo et les interviewer. Ils ont ensuite rédigé les différents articles et les ont mis en page sur ordinateur. Ils ont rajouté quelques pages de jeux et même une BD, et, période de Noël oblige, plusieurs modèles de décorations de Noël que les enfants ont réalisées cette fin d'année. Certaines, comme les clochettes, sapins et bonhommes de neige ont d'ailleurs servi à décorer la salle lors de la cérémonie des vœux.

Le « Petit Chuzelles » a été imprimé en mairie et distribué à tous les élèves de l'école, qui ont pu le ramener fièrement à la maison pour montrer à leurs familles leurs activités du trimestre dernier.





# Vie de la Commune

## Vœux de la municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux a réuni comme d'habitude de nombreux chuzellois le mercredi 4 janvier dernier au Mille Club.

### Résumé du discours prononcé par Marielle MOREL

#### Réalisations significatives au titre des investissements communaux 2016

Le projet immobilier les Terrasses de Caucilla est maintenant terminé. Les maisons et les appartements locatifs ont été livrés. Ce programme a permis d'équilibrer l'offre entre accession à la propriété et logements locatifs aidés. Dès la rentrée de septembre nous avons accueilli un salon de toilettage canin. L'emplacement réservé aux professionnels de santé est partagé entre un cabinet d'infirmières, une ergothérapeute, une orthophoniste et 2 psychomotriciennes. Concernant le local acquis par la municipalité pour accueillir une supérette nous sommes aujourd'hui à la recherche de personnes intéressées à la gestion de ce commerce de proximité, en franchise ou en libre accès.

L'éclairage du parking et la mise en service de l'aire de jeux destinée aux enfants marquent la fin de la refondation de l'esplanade du Mille Club. De l'autre côté de la Route Départementale, le projet immobilier du square Saint-Hippolyte est en voie de finalisation.

Ces trois projets modifient complètement le centre village. Ils s'inscrivent dans la volonté de densification et de revitalisation définies dans le PLU, et permettent d'ouvrir le centre village pour en assurer une meilleure visibilité.

Concernant le PLU approuvé en mars 2013, le jugement en appel du recours engagé par un collectif de chuzellois a été rendu le 14 décembre 2016. Dans ses attendus le tribunal de la cour d'appel de Lyon rejette en bloc l'ensemble des points sur lesquels la commune était attaquée et condamne, fait rare, les plaignants à des dommages et intérêts d'un montant de 1500€. Ceci reste malgré tout une consolation modique au regard des frais engagés (de l'ordre de 14 000€) et de l'énergie déployée pour assurer la défense de la commune. Le PLU n'est pas remis en cause et est conforté dans sa version initiale.

Cette année 2016 a vu l'attribution sur la commune de 24 logements dits "à caractère social". Ce nombre important pour notre commune reste faible au regard de la centaine de demandes. Nous avons accueilli essentiellement des familles, ce qui a d'ailleurs permis d'éviter une fermeture de classe dans notre école.



Comme chaque année de nombreux travaux d'amélioration ont été réalisés dans les bâtiments communaux. On retiendra pour 2016 les travaux d'insonorisation d'une classe de l'école élémentaire, le réaménagement de la cour de l'école maternelle et la rénovation du hall d'accueil du secrétariat de la mairie.

Sous maîtrise d'œuvre du Syndicat de rivières des quatre vallées, une opération de restauration sur la Combe de la Devillière a été engagée, suite à une déstabilisation de berge. Sur l'Abereau au niveau du pont de Cloutrier, des travaux d'ancrage en berge ont été réalisés afin de stabiliser les berges en rive gauche.

En conclusion du diagnostic réalisé sur nos bâtiments, il nous faudra investir dans une meilleure isolation de nos bâtiments anciens, dans la gestion de nos systèmes de chauffage et la rénovation de notre éclairage public.

Concernant ce dernier point nous avons lancé en 2016 un plan pluriannuel d'adaptation de notre éclairage public. Dans cette première phase nous avons remis à niveau l'ensemble des armoires électriques.

# Vie de la Commune

**Suite:** Le projet de construction d'une nouvelle salle polyvalente (salle d'animation, festive, culturelle et sportive) en remplacement du Mille Club, a bien avancé. Suite à la concertation dont les conclusions ont été présentées en réunion publique le 02/02/2016 la municipalité a signé un compromis de vente en juillet 2016 pour l'acquisition d'une parcelle de 7 000 m<sup>2</sup> à proximité du chemin du Riollet. Compte-tenu du montant de l'enveloppe budgétaire (fixée à environ 2 millions d'euros pour les travaux) le passage par un concours d'architectes s'est avéré incontournable. Parmi les 55 dossiers reçus 3 équipes ont été sélectionnées pour présenter un projet.

Un jury composé d'élus et de personnes qualifiées a choisi courant décembre le lauréat. A ce stade l'esprit du projet est donc figé, seuls des aménagements mineurs pourront encore être apportés avant la finalisation.

## Perspectives 2017

Comme vous l'avez compris le projet de la nouvelle salle polyvalente va mobiliser les énergies. L'équipe retenue va donc maintenant engager les différentes phases relevant de sa mission de Maîtrise d'œuvre. Nous prévoyons un dépôt de permis de construire pour le second semestre 2017 et la livraison reste programmée pour mi-2019. D'ici là une modification du PLU, avec une déclaration de projet devra être réalisée.

Suite à l'enquête publique les travaux de restauration de l'Abereau pour la protection contre les crues et les inondations vont débuter fin du 1er semestre 2017. Ce serait enfin l'aboutissement d'un dossier que nous portons depuis plus de 10 ans. Le cout estimé de l'opération avoisine les 320 000€.

Dans le cadre du plan pluriannuel d'optimisation énergétique, nous poursuivons le remplacement de l'éclairage public. En collaboration avec le Syndicat d'Electricité de l'Isère, une première tranche de candélabres sera équipée de lampe à LED. Ces travaux sont prévus pour le début du second trimestre et concerneront la rue de Vienne et le secteur des Pins.

La vitesse excessive des véhicules dans la traversée de notre commune est une préoccupation pour beaucoup d'entre nous. Une étude a eu lieu sur l'ensemble de la Route Départementale 123A / Rue de Vienne. Pour 2017, les travaux vont porter sur l'aménagement du carrefour de Boiron et de la route de Boiron.

Toujours, dans le cadre de la sécurisation des déplacements, le projet de réalisation d'un cheminement piétonnier depuis le haut de la rue du Verdier jusqu'aux écoles en passant par les Terrasses de Caucilla sera mis à l'étude.

Avec la livraison des appartements du Square Saint-Hippolyte, les travaux d'aménagement de la place de l'église vont pouvoir débuter. Le mur situé devant l'église va être

déconstruit, et une place aménagée avec des stationnements, du mobilier urbain et la création d'un Point d'Apport Volontaire enterré pour le tri sélectif.

Face à la multiplication des faits d'incivilité constatés et à la récurrence des cambriolages, nous étudions actuellement l'installation d'un système de vidéo protection.

En 2016 un état des lieux a été mené avec les services spécialisés de la gendarmerie de Grenoble. Nous attendons leur rapport et leurs préconisations avant de déployer cet équipement.

Les idées ne manquent pas. Mais si nous voulons rester en capacité d'investir dans nos différents équipements, nous devons soit dégager des économies en fonctionnement, soit augmenter les taxes. Pour 2017 nous ne modifierons pas le taux des 3 taxes locales, nous travaillerons encore sur le premier levier mais nous atteignons une limite et il ne nous reste que peu de marge de manœuvre. En effet pour 2017, la baisse amorcée dès 2014 des dotations de l'état se poursuit et risque d'affecter significativement de nouveau nos budgets.

La vitalité d'une commune ne se résume pas à sa seule capacité d'investissement, et repose surtout sur les hommes et les femmes qui contribuent à lui donner une réelle dynamique économique, sociale, culturelle et sportive.

Je voudrais remercier maintenant toutes les forces vives de notre commune.

Merci à tout le personnel communal qui, dans sa mission de service public s'investit au quotidien pour la bonne administration de notre village, de notre cadre de vie et de notre bien-être;

- aux enseignants de notre école qui, quotidiennement, sont auprès de nos enfants pour leur réussite et leur épanouissement;

- aux bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité à faire vivre et développer les associations, et qui contribuent à rendre plus attractive notre commune dans tous les domaines utiles à la vie quotidienne;

- aux artisans, commerçants, chefs d'entreprises, agriculteurs ; malgré la conjoncture difficile, gardez le cap et créez de l'emploi au sein de notre commune. Je souhaite la bienvenue aux nouveaux qui se sont installés cette année.

Merci à tous les élus qui se tiennent à mes côtés. Leur présence et leur travail tout au long de l'année permet de prendre en charge les nombreux dossiers sur lesquels il nous faut échanger, travailler et tout mettre en œuvre dans l'intérêt des chuzellois.



# Vie de la Commune

## Marché de Noël

Cette année encore le marché de Noël de Chuzelles a été un vrai succès. Grâce aux nombreux exposants, aux spectacles de qualité, et à une météo clémente, les visiteurs ont été nombreux et satisfaits.

C'est dans une ambiance conviviale et animée que s'est déroulée la soirée. Les stands d'artisanat côtoyaient ceux de produits régionaux ou de

restauration, ainsi que des manèges et activités pour les enfants. Dans le cadre du Téléthon, les associations participantes proposaient plusieurs animations. Le spectacle présenté par l'association des commerçants, ainsi qu'un jongleur de feu invité par la municipalité ont créé l'animation. Sans oublier l'arrivée toujours très attendue du Père Noël !



## Commémoration du 11 novembre

Les chuzellois ont assisté en nombre à la célébration du 98ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. Aux côtés des élus, anciens combattants, représentants de la FNACA et enseignants, le Maire Marielle MOREL a précisé que si l'heure était au recueillement et au souvenir, il était important d'associer notre jeunesse à cet hommage comme symbole de transmission de la mémoire.

Après avoir étudié en classe la première guerre mondiale, et en particulier le quotidien et le rôle des femmes pendant cette période, les enfants ont pris part à cette commémoration en lisant quelques textes qu'ils avaient choisis: récits de l'époque, et lettres de poilus à leur mère ou leur fiancée.

L'harmonie de Seyssuel-Chuzelles a, une fois encore, accompagné ce temps fort avec brio, et ce sous une bruine et un ciel menaçant.

A l'issue de la cérémonie, chacun a pu partager le verre de l'amitié tout en découvrant l'exposition proposée par l'association *Chuzelles Histoire et Patrimoine* sur le thème des femmes pendant la guerre de 14/18.





# Vie de la Commune

## Inauguration des aménagements du centre-village



Le 5 novembre dernier, une visite guidée des Terrasses de Caucilla, du parking du Mille Club, des nouveaux commerces, et de l'aire de jeux pour les enfants a été réalisée en présence de Thierry KOVACS président d'ADVIVO, Erwann BINET député de l'Isère et Julien DE LEIRIS directeur général D'ADVIVO, ainsi que des élus des communes de ViennAgglo et de nombreux chuzellois.



Cet espace de vie s'inscrit dans le nouveau schéma du centre village. Marielle MOREL a ainsi confirmé la volonté de la Municipalité de densifier, vitaliser et restructurer notre commune.



La réalisation de nouvelles opérations telles que « Les Terrasses de Caucilla » ou celle située sur le secteur de Saint-Hyppolite, permettent la mise en œuvre d'une servitude de mixité sociale inscrite au PLU.

Les divers emplacements prévus pour les commerces et les professionnels de santé se remplissent progressivement afin d'offrir aux chuzellois différents services de proximité dont ils ont besoin.

C'est afin d'harmoniser ces différents secteurs que l'esplanade du 1000 Club, devenue place centrale, a été totalement refondue, facilitant ainsi les déplacements, le stationnement et la convivialité, avec le terrain de boules et les jeux pour enfants au centre village.

## Colis des aînés



Comme chaque année, les élus et les membres du CCAS ont rendu visite aux chuzellois de plus de 75 ans pour leur remettre leur colis de fin d'année. Ce sont en tout 66 colis qui ont été distribués pour 90 personnes (24 colis destinés à des couples, et 42 pour des personnes seules), qui ont permis à nos Aînés de savourer des spécialités régionales pour les fêtes de fin d'année.

Quant à ceux qui ont choisi de participer au repas des anciens offert par la municipalité, ils se retrouveront très bientôt pour cette occasion : cette année le repas aura lieu le 19 mars à 12h au restaurant scolaire.



## Etat Civil 2016

## Naissances 2016

- . Camille Chrystelle TROESTER, le 17 janvier
- . Evane Marylie TREVEYS, le 15 février
- . Maelyne Lydia Maria HERNANDEZ, le 26 février
- . Martin Gabriel JOLLY, le 26 février
- . Lenny Gabriel JAMEN, le 4 avril
- . Stan Martin BRUMANA, le 26 avril
- . Anselme Louis-Marie Joseph COLAS, le 1<sup>er</sup> mai
- . Nolan GUILLON, le 19 mai
- . Timéo DOS SANTOS, le 21 mai
- . Maëron David Cyrille LÉCOT, le 22 mai
- . Lilou ROG, le 22 mai
- . Noam LAURET, le 2 juin
- . Edgar Pierre Joris BONNEFOY, le 7 juin
- . Ethan Louis COLAS, le 18 juin
- . Gaspard Maxime Georges BOBILLIER-CHAUMONT, le 21 juillet
- . Malo Valentin JACQUET, le 4 août
- . Théa Julia GABET, le 8 août
- . Guillaume Aimé BOURDIC, le 28 août
- . Thomas Michel BOURDIC, le 28 août
- . Marilyn Elsa CASTEL, le 29 août
- . Mahé Raphaël BRAUN, le 31 août
- . Eneko Patrick Charles SIMIAN, le 1<sup>er</sup> septembre
- . Emy BALLY, le 13 septembre
- . Léo Vincent Gérard FOURTIER, le 23 septembre
- . Mathéo Paul VALAT, le 3 octobre
- . Ethan Mateo FEUERSTOSS, le 15 octobre
- . Gabriel Tomi FEUERSTOSS, le 15 octobre
- . Timothé Corentin CHENIVESSE, le 29 octobre

- . Camille JACQUEMIER, le 11 novembre
- . William Aranwë TALABARD, le 13 novembre
- . Romane MABILON, le 13 décembre
- . Arthur PILLON, le 14 décembre

## Mariages 2016

- . Romain CANO et Emilie MEZY, le 6 février
- . Hervé PELLET et Gisèle DELICE, le 28 mai
- . Vincent SERENO et Stella MANZONI, le 2 juillet
- . Julien PLANAZ et Sybille BONGARD, le 27 août
- . Guillaume GODARD et Arnaud GUILLET, le 26 novembre

## Décès 2016

- . Jean Joannès ABEL-COINDOZ, le 19 janvier
- . Philippe CAPON, le 1<sup>er</sup> mars
- . Gérard Gabriel MARTINON, le 29 avril
- . Ginette Paulette Elise CLEMENCON, épouse DUCHAMPS, le 17 mai
- . Antoine BRUN, le 4 juin
- . Guillaume Aimé BOURDIC, le 28 août
- . Marie Louis DUCLAUX, veuve ROBERT, le 9 septembre
- . Jeannine Françoise CARRET, veuve LEYSIN le 14 septembre
- . Guillaume Jean Manuel DELORME, le 10 octobre
- . Didier CARA, le 8 novembre
- . Thérèse Emilie Maria CHOLLIER, veuve JANET, le 3 décembre

## Vœux du personnel

Comme nous le faisons traditionnellement, la présentation des vœux de la municipalité à l'ensemble du personnel communal a eu lieu mi-janvier. Autour d'un verre de l'amitié, Mme le Maire a pu remercier les agents municipaux pour le travail fourni tout au long de l'année dans l'intérêt des chuzellois, et leur présenter les projets pour 2017. Cela a été l'occasion aussi d'accueillir ceux qui sont venus renforcer les équipes en 2016, et de souhaiter la bienvenue aux petits Ilyan et Jolan les enfants de Stéphanie LOPES et de Lauriane DUMAS du secrétariat.





### Stabilisation de berge sur la Combe Devillière

Suite à une déstabilisation de berge, le syndicat a mené une opération de restauration sur la Combe Devillière sur la commune de Chuzelles.

En effet, cette combe présentait localement des érosions dont une qui menaçait la route communale. Les érosions sont liées au phénomène naturel de divagation du cours d'eau qui s'équilibre en dissipant son énergie sur les berges et le fond du lit. De plus, un abaissement du fond du lit («incision») était constaté, à l'origine de l'effondrement de la berge.

La berge devait être restaurée afin de stabiliser la route communale. De ce fait, le syndicat a souhaité intervenir à l'aide d'une technique en génie végétal. C'est une technique qui utilise le système racinaire des végétaux afin de résoudre les problèmes d'érosion, de stabilisation et de régénération des sols. Le système racinaire des végétaux permet de maintenir les berges en profondeur en minimisant l'impact sur le milieu.



Ainsi la berge a été restaurée sur 24 mètres linéaires à l'aide d'un caisson végétalisé en pied de berge complété par un retalutage jusqu'en haut de berge. Cette protection a permis de consolider rapidement et efficacement la berge. En effet, cette technique est adaptée à la tenue mécanique des talus à forte pente et elle offre un rôle de soutènement efficace dès sa mise en place. Les travaux ont été réalisés sur la période du 23 novembre au 5 décembre par l'entreprise AG2V pour un coût de 23 880 € TTC. Un entretien de la végétation est prévu par l'entreprise pour les 2 prochaines années.

### Reprise du seuil au Pont du Cloutrier

Des travaux de restauration de berge et du fond du lit avaient été entrepris en décembre 2014 sur le cours d'eau de l'Abereau afin de protéger une canalisation, un poteau EDF et le pont du Cloutrier. Au vu de l'importance des dégâts une intervention en urgence avait été nécessaire. Pour répondre à ces dysfonctionnements, un caisson végétalisé ainsi qu'un seuil en enrochement ont été conçus. Ce seuil sert à caler le fond du lit du cours d'eau au droit du pont pour éviter tout affouillement des fondations.



Ce seuil avait mal été ancré, créant une déstabilisation de berge en rive gauche. En 2016, des travaux ont donc été réalisés pour corriger ces défauts en créant un ancrage en berge. Les travaux ont été entrepris par l'entreprise Riv'Aménagement Végétal.





# Vie de la Commune

## Commission travaux

### Le service technique

Les chuzellois ont tous déjà croisé nos 3 agents dans les rues de Chuzelles ; mais si certains les connaissent mieux que d'autres, peu sont capable de décrire précisément leur rôle au sein de notre commune. Le but de ces lignes est de vous expliquer la multiplicité de leurs tâches quotidiennes.

Ils sont trois : Claude GONNET, Armandino SEBASTIAO et Jérémie JALLAMON-GRIVAZ. Chacun a son domaine de compétence. Claude GONNET le responsable, organise les plannings et s'occupe de la gestion du service ; Armandino SEBASTIAO a de grandes qualités manuelles qui sont fort appréciables, particulièrement pour tous les travaux de soudure et menuiserie. Enfin, si Jérémie JALLAMON-GRIVAZ s'occupe déjà de l'entretien du matériel, il va aussi commencer une formation d'entretien des espaces verts. Un atout appréciable pour le service technique.

Ils travaillent chacun sur une base de 35H par semaine mais même s'ils n'ont pas d'astreinte ou d'obligation, des événements inattendus leur imposent parfois une présence à n'importe quelle heure auprès des élus, pour gérer les urgences (inondation, coulée de boue, poteau ou arbre sur la chaussée etc.), ou pour différentes manifestations.

Les journées s'organisent en fonction des besoins, jamais semblables mais débutant à 7h30 par un grand tour des écoles, parking, mairie, cimetière, Mille Club. Et chaque jour ils remplissent un grand sac poubelle de débris abandonnés par des personnes manquant malheureusement d'éducation et de civisme.

Le service technique gère tous les aspects de sécurité au sens général (visibilité sur la voirie, rebouchage des nids de poule, entretien des chemins ruraux), se met au service des écoles pour la mise en place des événements, sert de liaison avec les agents de ViennAgglo lors d'interventions sur la commune, suit chaque jour les travaux réalisés par des entreprises extérieures, distribue le bulletin municipal, crée et entretient les espaces verts, entretient ses véhicules, rédige les arrêtés de circulation, gère son budget et son stock de maintenance, ainsi que tous les contrats techniques (EDF, eau, etc.)

Bref, ces quelques mots pour les remercier tous les trois de leur travail et leur implication, et pour leur exprimer la reconnaissance de toute la commission travaux.



## Formation aux premiers secours

Comme chaque année, la mairie de Chuzelles a organisé pour ses agents une formation de prévention et secours civique niveau 1.

Ce sont les Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois (association affiliée à la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) qui ont animé une session pour 10 personnes qui, de par leur fonction, sont en contact permanent avec le public. Afin qu'ils puissent, en cas d'accident, devenir le premier maillon de la chaîne des secours, les employés municipaux doivent savoir réagir et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours.

Ainsi, il leur a été enseigné les réflexes de protection et d'alerte adaptés à chaque situation.

A la suite de cette intervention, l'Etat a offert la possibilité d'une deuxième formation quelques jours plus tard.

La Mairie a donc proposé aux habitants de participer à cette action ; et ce sont une dizaine de chuzellois qui ont pu apprendre, eux aussi les gestes qui sauvent.

Encore merci aux formateurs Sauveteurs pour leur implication dans leur mission de sécurité civile.

## Déploiement de la Fibre

**Comprendre comment se déploie la fibre en pays viennois**



**ViennAgglo accueille la fibre optique**

**sans engagement financier de la collectivité**

Le Pays Viennois dans son ensemble (18 communes) a été choisi par Orange pour un déploiement entre 2015 et 2021. Sur notre territoire, c'est plus de 5 millions d'euros que ViennAgglo n'aura pas à déboursier puisque Orange va déployer la fibre sur ses fonds propres.

La construction d'un réseau télécom complet pour un opérateur est une opération extrêmement importante tant par les moyens humains que par les moyens financiers à mettre en œuvre. ViennAgglo, compte tenu de son potentiel, a été choisi par Orange et pour cela aucune contribution publique ne sera nécessaire. Dans le cadre des échanges avec l'opérateur, ViennAgglo a obtenu qu'il était primordial que des zones peu ou mal desservies par l'ADSL soient prioritaires. Le premier lot est le reflet de cette coopération avec Orange, puisque les communes de Seyssuel, de Saint-Romain-en-Gal et une partie de Vienne ont été équipées en points de mutualisation.

**La fibre optique est déployée par Orange**

Le déploiement de la fibre optique est entièrement piloté et géré par Orange. Les services et les élus de ViennAgglo facilitent au quotidien le travail de l'opérateur dans le cadre des études, démarches administratives et futurs travaux. Mais ViennAgglo n'intervient pas concrètement sur le déploiement de la fibre optique qui est exclusivement du ressort d'Orange. L'opérateur va procéder en 5 à 6 lots pour couvrir 100 % du Pays Viennois d'ici à 2022.

**Concrètement comment le déploiement se déroule-t-il ?**

Le déploiement de la fibre optique n'est pas une simple affaire. Celui-ci représente de longs mois d'études, de travaux, de démarches administratives et d'autorisations diverses et variées.



**1 Réseau structurant**

Dans un premier temps, Orange crée un réseau structurant. Ce sont des artères principales équipées en fibre optique et permettant le raccordement des différents éléments techniques (armoires de rue) aux réseaux des opérateurs.

Cette phase dure plus de deux ans : une année d'étude technique et une année de travaux effectifs. C'est la seule étape qui donne lieu à des travaux sur la voie publique d'ouverture de voirie (génie civil).

Quand cette première étape est finalisée, les prises sont adressables.

**2 Réseau capillaire ou réseau de desserte**

Dans un deuxième temps et une fois les différents délais réglementaires de l'autorité de régulation des télécoms (ARCEP) révolus, Orange construit le réseau capillaire ou réseau de desserte.

C'est le réseau de fibres qui passe en limite de propriété et qui fait le lien avec le réseau structurant. Cette étape ne donne généralement pas lieu à des travaux de génie civil, là où les câbles cuivre passent en aérien la fibre passera en aérien. Les délais de mise en place de cette étape sont extrêmement variables. En effet selon la densité, le relief, les réseaux existants... c'est plus ou moins long et aucune réglementation n'impose de délais à l'opérateur en charge du déploiement de la fibre.

Quand cette deuxième étape est finalisée, les prises sont raccordables.

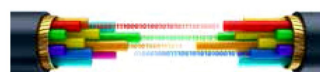
Lorsque les prises sont raccordables, les opérateurs peuvent vous contacter et vous proposer leurs offres d'abonnement.

**Comment pouvez-vous être informé ?**

Les communes et ViennAgglo ne sont pas en mesure de vous apporter les informations concrètes et précises que vous êtes susceptibles d'attendre. Comme expliqué précédemment, c'est Orange qui déploie la fibre et qui a seul la maîtrise et la connaissance précise du déploiement. Il n'est donc pas nécessaire d'appeler ViennAgglo ou votre commune.

Vous pouvez suivre l'avancement du déploiement sur <http://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre>

Si vous êtes dans une zone « orangé » c'est que le réseau structurant est effectif et que l'opérateur est en train de construire le réseau de desserte. Un observatoire a été mis en place au niveau national par l'État. Celui-ci permet d'observer la carte des débits des accès internet sur l'ensemble de la France : <http://observatoire.francethd.fr>



**Où en sommes-nous aujourd'hui, en janvier 2017 ?**

- Une centaine de prises sont d'ores et déjà raccordées, principalement sur la commune de Seyssuel ce qui signifie qu'une centaine de personnes bénéficie aujourd'hui du Très Haut Débit (THD) en pays viennois.
- 1 500 prises sont raccordables en cette fin 2016, c'est-à-dire commercialisables et opérationnelles dans un délai de quelques semaines.
- L'objectif à terme du premier lot est de 5 000 prises, cet objectif sera atteint en fonction de la demande d'abonnements et des délais de mises en place des points de branchements.
- Alors qu'Orange est en train de terminer le déploiement du premier lot, l'opérateur a déjà commencé à travailler sur le deuxième.
- Celui-ci devrait concerner : le Nord de la commune de Jardin, partie Bérardier; les secteurs de : Charlemagne, Saint Benoît, Pipet et l'hyper centre pour Vienne.

**3**

**Le raccordement**

Enfin, le raccordement est l'étape ultime. C'est à ce moment que l'abonné final est raccordé au réseau de desserte et a donc souscrit une offre d'abonnement à la fibre auprès de tout opérateur.

Quand cette troisième étape est finalisée, les prises sont raccordées

## Urbanisme 2016

Toutes les autorisations accordées en 2016, y compris celles dont la date de dépôt est de 2015

### Permis de construire accordés en 2016

- . GARNIER Pierre, accordé le 18 avril
- . JANIN Hervé, accordé le 7 avril
- . PELLET Hervé, accordé le 4 juillet
- . VIALON Pierre, accordé le 22 juin
- . VIAL Jérémy et GROSS Adeline, accordé le 1<sup>er</sup> juin
- . SCI ALJO, accordé le 22 juin
- . CHANAL Christian, accordé le 12 mai
- . DOS SANTOS CORREIA Daniel, accordé le 28 juillet
- . CHAMPION et SEGERAL, accordé le 22 aout
- . BRUCHON et BENETI, accordé le 2 aout
- . VIAL et VINCENT, accordé le 12 juillet
- . ERNST Jean-Pierre, accordé le 11 octobre
- . BONVIN et ESCALE, accordé le 14 septembre
- . JOCTOR Johan, accordé le 8 novembre
- . PILLON Jean-Charles, accordé le 7 octobre
- . POURCHER Xavier, accordé le 14 décembre
- . FELIX José, accordé le 29 décembre
- . PUCCI et ZANCA, accordé le 23 décembre

### Déclarations préalables accordées en 2016

- . DE NAS DE TOURRIS Annette, accordée le 3 février
- . TIMPERIO Alain, accordée le 28 janvier
- . MARCONNET Cynthia, accordée le 29 janvier
- . CHEVRON Gérard, accordée le 28 avril
- . JANIN Hervé, accordée le 4 mars
- . DO MARTIAL, accordée le 18 avril
- . GRENERON René, accordée le 25 mars
- . CHAVARIN André, accordée le 25 février
- . BEN SADOON Guy, accordée le 17 mars
- . DIGONNET Stéphane, accordée le 9 mars
- . DORCHOUYAN Denise, accordée le 17 juin
- . MONT Christophe, accordée le 18 avril
- . ROQUEROL Jean-Baptiste, accordée le 18 avril
- . HYVERNAT Monique, accordée le 26 mai
- . COLOMBAN Chris et LECOINTE Alexandra, accordée le 26 juin
- . ABEL-COINDOZ Joseph, accordée le 23 juin
- . ADVIVO, accordées le 23 mai
- . GRES Lionel, accordée le 31 mai
- . ADVIVO, accordées le 20 juin
- . GUICHARD Pierre, accordée le 4 juillet
- . SARL ACTELIOS, accordée le 2 aout
- . DESVIGNES Cyril, accordée le 21 septembre
- . VANEL Sandra, accordée le 15 décembre
- . CARRET Louis, accordée le 23 décembre
- . RIZZA, accordée le 29 décembre
- . SUBSOL, accordées le 28 novembre

## Nouveaux professionnels sur la commune

### Le Cabinet Paramédical de CAUCILLA

a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre 2016, au 134 rue du Verdier, face au parking du Mille Club. Il regroupe :

- Le cabinet de psychomotricité de Claire CASTEL TURCI et ses collaboratrices Lauriane BONY et Chloé MACHET qui était déjà sur la commune. (Tél. : 06.60.73.33.69)
- Une ergothérapeute, Muriel PELAGOR-DUMOUT (Tél. : 06.65.64.96.56)
- Une orthophoniste, Marie BARILLEC-COMMARE (Tél. : 09.86.70.70.49)
- Les infirmières Marie-Laure BINEAU GONZALES, Pascale HOMMAIS et Marion RENARD. (Tél. : 04.74.85.94.68)

Tous les professionnels interviennent sur prescription médicale et sur rendez-vous.

Les infirmières proposent une permanence au cabinet les lundis et jeudis, sans rendez-vous de 7h15 à 8h00.

### Le Restaurant l'INCONTOURNABLE

a ouvert ses portes dans le quartier des Pins, au 881 RN7. Il est ouvert :

- le midi : du lundi au vendredi ainsi que le dimanche midi,
- le soir : du jeudi au samedi.

Contact : 04 74 54 66 36. Retrouvez le restaurant sur Facebook.





### Soirée Jeux

Pour clôturer l'accueil du salon numérique à la bibliothèque municipale de Chuzelles, une soirée spéciale jeux a été organisée vendredi 4 novembre dernier, en partenariat avec le Service de Lecture Public et le Réseau « Trente et + ». C'est ainsi qu'environ 25 personnes de tout âge se sont rassemblées pour jouer aux « Aventuriers du rail » en version plateau et version numérique, sur tablette ou projeté sur écran géant. D'autres jeux tels que « Carcassonne », « L'île interdite », « The Room 3 », etc... étaient également disponibles. Un beau moment de convivialité et d'échange !



### Intervenante

Dans le cadre du festival « Comme Une Image » organisé par la médiathèque du Trente et en partenariat avec le Réseau « Trente et + », la bibliothèque municipale de Chuzelles a accueilli le jeudi 2 février l'illustratrice Emmanuelle BASTIEN en classe de grande section et CP afin de réaliser à partir de tampons fabriqués par les élèves, un travail sur les contes sans texte. Une après-midi très enrichissante pour les élèves, ravis de rapporter leurs créations à la maison !

## Les jeux de la Sévenne

19 ans après leur dernière édition, les Jeux de la Sévenne seront de retour à Luzinay, organisés par le Comité des Fêtes de Luzinay.

Cette manifestation réunira 6 équipes, représentant chacune les 6 villages de la Sévenne : Chuzelles, Luzinay, Serpaize, St Just Chaleyssin, Valencin et Vilette-de-Vienne.

Les équipes s'opposeront avec fair-play et bonne humeur lors de jeux sportifs, d'adresse et culturels. Pour cela, chaque village devra composer une équipe d'environ 15 personnes (ce nombre reste à définir par les organisateurs), avec femmes, hommes et enfants de tous les âges. Le public sera évidemment invité à venir encourager tous les participants !

Un repas convivial et une soirée dansante clôtureront cette journée...

**Alors notez bien la date du samedi 8 juillet après-midi à Luzinay**

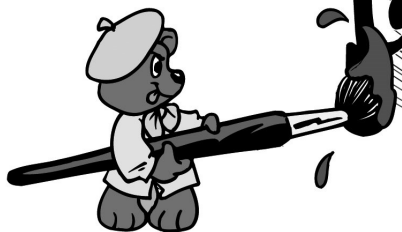
*Intéressé pour faire partie de l'équipe de Chuzelles ? Laissez vos coordonnées en mairie (par mail ou au secrétariat) pour être tenu informé.*

*Les participants aux précédentes éditions sont les bienvenus !*



## Arts et Loisirs à Gogo

# EXPOSITION



2017 : 13ème édition

**Samedi 13 mai**

**14h 18h**

**Dimanche 14 mai**

**10h 17h non stop**

1000

CLUB

Entrée libre

<http://www.artsetloisirsagogo.com> - 06 76 68 44 08 - artsetloisirsagogo@orange.fr



## Ecole de Musique

L'école de Musique poursuit ses missions de formation musicale des enfants dès 4 ans et d'ouverture vers les autres, en jouant ensemble !

Dans ce cadre, elle a été heureuse d'avoir participé au concert de Noël de l'Harmonie le samedi 10 décembre 2016 à Seyssuel et prépare déjà les prochains événements !

A noter dès à présent **le concert de fin d'année le 10 juin 2017 à l'Atrium de Seyssuel**, également, en collaboration avec l'Harmonie, où seront présentés tous les talents des petits et grands !

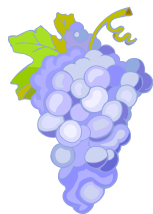
L'école de musique participera également au caravan'jazz, cette année à Chasse sur Rhône, temps festif organisé dans le cadre du festival de Jazz à Vienne du 29 juin au 15 juillet 2017.

Nous vous attendons nombreux !





# St Vincent



Créée en 1831, la SAINT-VINCENT fonctionne comme toute association loi 1901 avec un conseil d'administration. La cotisation est annuelle et atteste de l'état de membre. A ce jour elle compte environ 90 adhérents. Nos activités sont surtout basées sur l'amitié, la convivialité et les échanges à l'occasion de nos diverses manifestations, la sauvegarde du lien amical et d'entraide auprès de nos adhérents.

Les Prieurs, sont les agents de liaison chargés de maintenir le contact humain. Ils collectent les cotisations de chaque membre, préviennent les adhérents des évènements et prennent les inscriptions lors des voyages ou banquets.

Les membres présents lors des funérailles, recouvrent le cercueil du drap de l'association et accompagnent le disparu jusqu'au caveau familial. Chaque membre est libre d'accompagner le défunt jusqu'à sa dernière demeure.

Nos manifestations 2017 sont : (notre AG suivi du repas ayant eu lieu le 22 janvier)

- Messe à l'intention de nos adhérents disparus le 11/02 à 18 H 30
- Concours de belote ouvert à tous le dimanche 19 février
- Sortie annuelle à la découverte de notre beau pays et de ses richesses le vendredi 23 juin
- Concours convivial de pétanque entre adhérents le samedi 2 septembre.
- Repas grenouilles entre adhérents le samedi 21 octobre

Pour toute information vous pouvez contacter sa Présidente Marie-Thérèse CARRET au 06 75 79 84 73.



## ADMAR

Agréée en tant que service d'aide à la personne, l'ADMAR, basée sur VILLETTE DE VIENNE, intervient sur les communes de CHUZELLES, LUZINAY, SAINT-JUST CHALEYSSIN, SEPTÈME, SERPAIZE, SEYSSUEL et VILLETTE DE VIENNE. Merci aux municipalités pour leurs soutiens.

Elle intervient auprès de tous les publics, pour l'aide à domicile, y compris en hospitalisation à domicile et auprès des familles pour la garde d'enfants. Elle peut apporter une aide dans les tâches matérielles : entretien du logement, du linge, courses, préparation des repas, aide à la toilette, au lever, au coucher, aux transferts, au change, accompagnement social et aide à la prise des repas. Elle adresse chaque année une attestation de déductibilité fiscale permettant une réduction d'impôt éventuelle.

Elle emploie un personnel formé continuellement (27 salariées équivalent temps plein actuellement) et fonctionne avec 10 bénévoles en charge de la gestion de l'association, des salariés, du suivi des dossiers « clients » et des encaissements des factures émises.

En 2015 elle a réalisé 35 931 heures d'intervention auprès de 234 personnes, dont la majorité bénéficie de l'APA ou d'une aide financière de la CARSAT, MSA, mutuelles ou CAF et nos salariées ont parcouru 293 263 Kms. L'association pratique un tarif horaire unique, voté par le conseil d'administration, sauf en matière de plan aidé où elle est tenue d'appliquer le tarif établi par le conseil départemental. Sur CHUZELLES, elle a réalisé 4 998 heures d'intervention auprès de 40 personnes.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser du lundi au vendredi au secrétariat de l'ADMAR INTERCOMMUNALE SERPAIZE 284 rue de la forge 38200 VILLETTE de VIENNE  
Tél : 04 74 57 91 31. Mail : [admrserp@fed38.admr.org](mailto:admrserp@fed38.admr.org)

Auprès de la responsable du village : Marie-Claude BONNET 04 74 57 04 20  
ou de la Présidente Marie-Thérèse CARRET 06 75 79 84 73



## Chorale

Depuis la rentrée de septembre 2016, la Chorale **LA CLE DES CHANTS** a eu l'activité d'une ruche bourdonnante !

Comme chaque année participation au Marché de Noël à Chuzelles et Concert de Noël à Seyssuel au profit du **TELETHON**.

Participation à **4 concerts** de la « **SUITE FUGAIN** » :  
 2 concerts à Chaponnay en novembre 2016  
 2 concerts à Irigny en janvier 2017

**Et oui ! Nous l'avons fait ! Belle réussite !**

Pour plus d'informations voir le site : <http://www.suite-fugain.com/>



Samedi 4 février 2017, l'Assemblée Générale de l'**Association Musicale Populaire** sera suivie d'un concert à l'église de Chuzelles à 17h avec les chorales adhérentes.

Vendredi 7 avril, venez nombreux nous écouter à 20h 30 à l'église de Chuzelles, pour notre **Concert Annuel**, avec la participation de :  
 La **Chorale Chœur DE POMMES** de St Romain en Jarez  
 L'**orchestre BANDE DIATO** de la Région Lyonnaise.

Le « Pot de l'amitié » clôturera ce chaleureux moment musical.

**Site de la Chorale :** <http://www.lacledeschantschuzelles.com/>

## Association Familiale Rurale

Notre Assemblée générale s'est tenue le 6 Janvier. Nous y avons accueilli avec plaisir de nouvelles bonnes volontés pour nous aider à dynamiser notre Association. Chuzelles vit et grandit, notre rayonnement au service des familles doit s'adapter à cette évolution.

Dans la présentation du bilan 2016, nous retiendrons en particulier les bons résultats de l'opération Téléthon sur laquelle nous nous sommes fortement engagés aux côtés des autres associations participantes, ce qui a permis de récolter 3 565,23 €. Ce résultat est sensiblement identique au record de 2015. Il confirme notre capacité à sensibiliser et à réunir. Bravo à tous les acteurs associatifs, aussi bien à Chuzelles qu'à Seyssuel, et merci aux aides bénévoles extérieures !

Dans un tout autre domaine, l'Accompagnement Scolaire, affiche un panel de six « encadrants », parmi lesquels nous avons eu le plaisir d'accueillir cette année une jeune enseignante, professeur de français et une étudiante mexicaine en immersion. Neuf collégiens assidus profitent ainsi d'une excellente couverture sur l'ensemble des matières enseignées jusqu'au brevet des collèges.

Pour 2017, nous avons prévu de reconduire nos actions « phare » tout en réfléchissant à les adapter afin de réunir plus de chuzelloises et de chuzellois dans une ambiance bon enfant et conviviale propice à créer du lien.

Veillez noter, dès à présent notre première manifestation :

**Soirée code : 24 Mars à 20h30 au Mille Club.**





# Centre des Mille Loisirs

## Les vacances au Centre 1000 loisirs Luzinay

Programme Printemps 2017  
Centre de loisirs  
18-28 avril

Tu as 8 ans ou plus,  
**rendez-vous à Paris**  
(2 jours)

bateau-mouche sur la Seine,  
tour Eiffel,  
Cité des sciences,

**Pré-inscription dès maintenant**



Été 2017

10 juillet-4 août  
28 août-1er septembre  
Centre de loisirs  
de 3 ans jusqu'à 14 ans  
+ Section ados

**Camps d'été**

- du 10 au 13 juillet (4 jours)
- du 17 au 21 juillet (5 jours)

**Des stages**

PONEYS  
ROLLERS  
100 % SPORT



(Centre de loisirs le mercredi  
après l'école transport assuré)



CML - 242 rue des Allobroges - 38200 Luzinay  
Tél. 04 74 57 41 74 - milleloisirs@orange  
<http://centremilleloisirs.fr>



## Sou des écoles

# CARAMENTRAN

SAMEDI 1er AVRIL



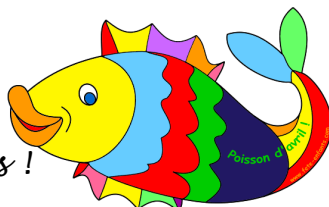
Le Sou des écoles organise comme chaque année  
son Caramentran pour fêter l'arrivée du  
printemps.

RDV à 10h30 devant le Mille Club pour un défilé  
en musique dans le village. M Hiver sera brûlé,  
vous pourrez vous restaurer et, qui sait, gagner un des nombreux lots de  
notre tombola !

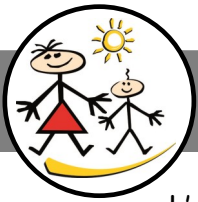
**RESTAURATION SUR PLACE, BUVETTE ET BONNE HUMEUR**

**NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX ET DEGUISES!**

Avis aux artistes !  
1<sup>er</sup> avril oblige,  
les poissons seront  
vivement recommandés !  
Surveillez vos arrières !



Contact : [soucoles.chuzelles@free.fr](mailto:soucoles.chuzelles@free.fr)



# APE

L'APE (Association des Parents d'Elèves) de Chuzelles souhaite remercier l'ensemble des participants au marché de Noël du village qui s'est tenu le 03/12/2016. Grâce à la traditionnelle vente d'huîtres, mais aussi grâce à la vente de bonnets rouges lumineux et de bracelets phosphorescents, l'APE a pu réaliser des bénéfices supérieurs aux années précédentes.



Ces bénéfices seront reversés intégralement à l'école pour :

- participer au financement de 4 classes découvertes (du CE1 au CM2) organisées par les enseignants de l'école que nous souhaitons vivement remercier pour leur investissement dans un tel projet,
- financer du matériel pédagogique pour faciliter l'apprentissage des enfants au quotidien.



L'APE participera aux deux prochains conseils d'école, prévus les 13 mars et 8 juin prochain.

Par ailleurs, l'APE participe régulièrement à des réunions avec les élus des collectivités territoriales (mairie, ViennAgglo,...) afin d'aborder l'ensemble des sujets concernant les enfants (NAP, transport scolaire, restaurant scolaire, ...).

N'hésitez pas à nous faire part de vos questions ou commentaires par email sur [apechuzelles@gmail.com](mailto:apechuzelles@gmail.com) ou en venant nous voir directement, les coordonnées des membres actifs sont disponibles sur le tableau d'affichage devant l'école maternelle.



# 7

## Classes en 7

**Vous fêtez cette année vos 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 ans?**

Rejoignez l'association des

**Classes en 7**

**Réunion de lancement**

**Judi 9 mars à 20h**

Salle de la Sevenue (dans la cure)

Renseignements : Sylvie Tavel 07 71 15 63 06





# Gymnastique Volontaire

L'Assemblée Générale de l'Association a eu lieu le 10 janvier et a réuni plus de 70 personnes. Les adhérents ont pu rencontrer les membres du bureau et les animateurs, visionner les cours, les statistiques et les chiffres du Budget qui a été adopté à l'unanimité. Après le tirage de la tombola, la soirée s'est terminée par la traditionnelle galette.

**Reprise cours Coordination-Equilibre-Mémoire**  
**MARDI 7 MARS 2017 à 16 H**  
 Salle du Mille-Club

**Inscriptions possible sur place. 1 cours essai gratuit.**

*Ce cours destiné aux seniors dispense un travail de stimulation de la mobilité articulaire, des exercices respiratoires et d'autres liés aux mécanismes d'évitement des chutes. Coordination, concentration et mémoire complètent ce cours assuré par une animatrice spécialement formée.*

*Partager une séance de Gym Volontaire, c'est s'offrir  
 une activité sportive promesse de  
**BIEN-ETRE, de SANTE et de DYNAMISME »***



**Rejoignez nous à la GV CHUZELLOISE.**  
**Il reste encore des places sur les cours de gym douce. (Fin des inscriptions 31 mars)**  
**Renseignez vous !**

**TOUTES LES INFOS SUR :**  
**[www.gymvolontairechuzelloise.com](http://www.gymvolontairechuzelloise.com)**  
**Contact: 06 23 77 17 40 - 06 78 76 38 85**  
**06 23 37 86 73 - 06 13 01 74 24**

**La Gym Volontaire Chuzelloise se prépare à fêter ses 35 ans le 28 juin 2017. Retenez cette date !**

## Association des Artisans et Commerçants

# Moules Frites

sur place ou à emporter - Buvette



**Dimanche 26 Mars**



Place du Belvédère devant la boulangerie DIGONNET



## Extrait de compte-rendu du conseil municipal du 25.1.17

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 18

**PRESENTS** : Mme MOREL Marielle, Maire, M. PELAGOR-DUMOUT, MT. ODRAT, H. JANIN, D. MEZY, P. ALLARD, A. GRANADOS, D. BUTHION, M. DELORME, G. GONIN, F. VALOT, A. GODET, H. FANJAT (arrive à 19h15).

**EXCUSÉ(S)** : MT. ODRAT (a donné pouvoir à Marielle MOREL), A. GRES (a donné pouvoir à A. GRANADOS), I. MAURIN (a donné pouvoir à M. PELAGOR-DUMOUT), N. HYVERNAT (a donné pouvoir à H. FANJAT), M. PÉSENTI

**ABSENT(S)** : J. SOULIER

**SECRETAIRE** : M. DELORME

### **D01 : CONSTRUCTION D'UNE SALLE D'ANIMATION CULTURELLE, FESTIVE ET SPORTIVE : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LE MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

Dans le cadre de la construction d'une salle d'animation culturelle, festive et sportive, le conseil municipal a, par délibération du 25 mai 2016, approuvé les principes du programme de l'opération et pris acte du lancement de la procédure de concours de maîtrise d'œuvre.

L'enveloppe prévisionnelle des travaux avait été arrêtée à 1 800 000 €HT.

Les missions de maîtrise d'œuvre demandées sont :

- ESQ : Etudes d'esquisse
- APS : Etudes d'avant-projet sommaire
- APD : Etudes d'avant-projet définitif
- PRO : Etudes de projet
- ACT : Assistance à la passation des contrats de travaux
- EXE : Etudes d'exécution
- DET : Direction de l'exécution des travaux
- AOR : Assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception

Trois missions complémentaires sont également demandées à l'équipe de maîtrise d'œuvre :

- Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC)
- Système de Sécurité Incendie (SSI)
- Simulation Thermique Dynamique (STD).

L'avis d'appel public à concurrence a été publié au BOAMP et au JOUE ainsi que sur le site de dématérialisation MARCO le 26 mai 2016. 59 candidatures ont été reçues.

Le concours restreint de maîtrise d'œuvre s'est déroulé en deux temps.

Dans un premier temps et après avis motivé du jury de concours, réuni le 18 juillet 2016, le pouvoir adjudicateur a sélectionné 3 candidats admis à présenter une offre. Chaque candidat a reçu un dossier de consultation fixant les modalités de déroulement de la deuxième phase et les conditions de remise des prestations.

Dans un second temps et après avis motivé du jury de concours, réuni le 23 novembre 2016 pour l'analyse des prestations et le 19 décembre pour l'audition des 3 équipes, le pouvoir adjudicateur a sélectionné l'équipe admise à négocier.

La commission d'appel d'offres, réunie le 18 janvier 2017 a attribué le marché négocié de maîtrise d'œuvre au groupement composé de : PLAYTIME AGENCE D'ARCHITECTURE (LYON), SLETEC INGENIERIE (LYON), TRAIT D'UNION (LYON), SARL REZ'ON (VILLAZ), représenté par PLAYTIME AGENCE D'ARCHITECTURE, désigné mandataire,

Le montant du marché négocié est fixé à 274 360 € HT, soit un taux de rémunération de 15,2 % du montant prévisionnel des travaux.

La durée prévisionnelle du marché de maîtrise d'œuvre est estimée à 28 mois à compter de la notification.

*Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement représenté par PLAYTIME par 14 voix pour et 2 abstentions (H. FANJAT, N. HYVERNAT)*

### **D02 : DÉCISION MODIFICATIVE N°3: RÉGULARISATION COMPTABLE DE LA DATATION DU LOCAL COMMERCIAL DES TERRASSES DE CAUCILLA**

Le terrain nu cadastré section A n° 1138 a fait l'objet d'un acte de vente à la société ETAMES, filiale de EUROPEAN HOMES pour un montant global de 1 245 000 €. Ce prix était payable au comptant pour 1 100 000 €, le reliquat, soit 145 000 €, étant acquitté sous forme de datation après la construction d'un local commercial de 100 m<sup>2</sup>.

Au moment de la signature de l'acte, cette datation a été enregistrée en comptabilité au compte 2764 "créances sur des personnes de droit privé. À ce jour, la construction est terminée et la commune est entrée en jouissance de ce local, il convient donc de régulariser la situation en faisant définitivement rentrer ce local dans le patrimoine communal.

Pour ce faire, il y a lieu d'ouvrir des crédits en recettes au compte 2764 chapitre 041 et en dépenses au compte 2132, chapitre 041 « immeuble de rapport » pour ce montant de 145 000 €.

*Avis favorable à l'unanimité*

### **INFORMATIONS**

Mme le Maire informe le conseil municipal de l'avancement du dossier de déclaration de projet, en cours de finalisation par le bureau Interstice qui avait réalisé le dossier de PLU en 2013 et dont le choix avait été rapporté au conseil en juin 2016. Madame le Maire rappelle que la déclaration de projet est réalisée parallèlement au projet de construction de la salle car il s'agit d'adapter le PLU afin de permettre sa construction sur le secteur des Blanchoinières ; le dossier de déclaration de projet reprend le dossier de PLU en insérant le projet de construction de la salle et ses spécificités.

Comme pour le PLU, le dossier de déclaration de projet sera donc composé de plusieurs documents, notamment :

- Une notice de présentation reprenant les caractéristiques du
- Les 2 Orientations d'Aménagement et de Programmation existantes dans le PLU (OAP Caucilla et Saint Hippolyte) seront complétées par une troisième OAP dénommée Blanchoinières spécifique pour la future salle.
- Le règlement écrit du PLU qui reprend la réglementation applicable aux différentes zones reste inchangé sauf pour la zone UA dans laquelle sera insérée une zone spécifique UAE applicable à la future salle.

Mme le Maire informe ensuite les membres présents du planning prévisionnel : le dossier de déclaration de projet doit être transmis à la DREAL et envoyé aux personnes publiques associées (PPA). Une réunion conjointe avec les PPA sera prévue fin mars. À l'issue de cette réunion débitera l'enquête publique pendant 1 mois au terme de laquelle le commissaire enquêteur fera part de ses conclusions. L'avis des PPA ainsi que les conclusions de l'enquête seront reportées dans le dossier de déclaration de projet pour une présentation en conseil municipal estimée fin juin 2017 et le dépôt du permis de construire à l'automne 2017.

### **COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. L2121-22 CGCT)**

#### **Décision n° 2016/06 : Attribution des contrats d'assurance pour la période 2017/2021**

Les contrats d'assurance de la commune (hors risques statutaires) ont été attribués à la SMACL pour les montants annuels suivants :

- Lot n° 1 : Dommages aux biens et risques annexes : 4 064,33 € TTC
- Lot n° 2 : Responsabilité civile et risques annexes : 1 420,49 € TTC
- Lot n° 3 : Flotte automobile et risques annexes : 1 627,65 € TTC
- Lot n° 4 : Protection juridique : 517,68 € TTC



Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 19

**PRESENTS** : Marielle MOREL, Maire, MT.ODRAT, D.MEZY (arrivée à 19h15), H.JANIN, P.ALLARD, A.GRANADOS, D.BUTHION (arrivée à 19h10), A.GRES (arrivée à 19h30), I.MAURIN, F.VALOT, A.GODET, H.FANJAT (arrivée à 19h15), M.DELORME, N. HYVERNAT, G.GONIN.

**EXCUSE(S)** : M.PELAGOR-DUMOUT (pouvoir à M.MOREL), J.SOULIER (pouvoir à N.HYVERNAT).

**ABSENT(S)** : E. BONNARDEL, M. PESENTI,

**SECRETAIRE** : N. HYVERNAT

### D44 : ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2016-2019 DU CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION

Le contrat d'assurance pour les risques statutaires arrive à échéance. Les collectivités ont la possibilité d'adhérer au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion de l'Isère (CDG) et de bénéficier des prestations d'assurances suivantes : renégociation tous les 4 ans et suivi du contrat groupe.

Le contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 38 court du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2019 avec une garantie de taux de trois ans, les collectivités de moins de 30 agents peuvent s'y rattacher en cours de période. Cette faculté d'adhésion est d'autant plus intéressante que le CDG 38 assure le suivi des carrières. Les agents relevant de la CNRACL et de l'IRCANTEC sont concernés,

La réactivité a la possibilité de quitter le contrat groupe chaque année sous réserve d'un délai de préavis de 4 mois. Les frais de gestion du CDG38 s'élèvent à 0.12% de la masse salariale assurée et viennent en supplément des taux d'assurance.

La commune étant actuellement affiliée à la SMACL celle-ci continuera de rembourser les arrêts en cours ; le CDG n'interviendra pas pour les contrats antérieurs.

*Avis favorable à l'unanimité des membres présents.*

### D45 : DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Après examen de l'état d'avancement du budget en commission Finances le 24/10/16, il est proposé la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		
D6218 Autres personnels extérieurs		1000 €
D6336 cotisations CG de FPT		500 €
D6413 Personnel non titulaire		6000 €
D6451 Cotisations URSSAF		800 €
D6453 Cotisations caisses retraite		1000 €
D6454 Cotisations ASSEDIC		100 €
D6475 Médecine du travail		600 €
<b>TOTAL D012 – Charges de personnel</b>		<b>10 000 €</b>
D 022 Dépenses imprévues	10 000 €	
<b>TOTAL D022 : Dépenses imprévues</b>	<b>10 000 €</b>	

*Avis favorable à l'unanimité des membres présents.*

### D46 : SEDI : RÉNOVATION ARMOIRES DE COMMANDE

Suite à notre demande, le Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI) envisage de réaliser dès que les financements seront acquis, les travaux de rénovation des armoires de commande.

Après étude, le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- le prix de revient prévisionnel TTC de l'opération est estimé à : 18 439 €
- le montant total des financements externes s'élèvent à : 4 654 €
- la participation aux frais du SEDI s'élève à : 621 €
- la contribution prévisionnelle aux investissements pour cette opération s'élève à : 13 164 €

*Avis favorable à l'unanimité des membres présents*

### D47 : SYNDICAT RIVIÈRE DES 4 VALLÉES : RÉTROCESSION DE TERRAINS : ABEREAU

La commune de Chuzelles subit depuis de nombreuses années des problèmes de crues rapides qui affectent la voie communale n°2 dite route des Serpaizières et mettent en péril la sécurité des populations.

Les études engagées depuis 2006, par le Syndicat Rivières des 4 Vallées sur le bassin versant de l'Abereau, font ressortir que ces dysfonctionnements sont liés à une section trop réduite du lit du cours d'eau, mais aussi à un engravement régulier du lit du cours d'eau par des apports de graviers issus de l'amont qui se déposent sur ce tronçon. Pour pallier à ces dysfonctionnements, le Syndicat Rivières des 4 Vallées porte un projet d'aménagement de l'Abereau dans son ensemble.

Afin de réaliser les travaux nécessaires sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Rivières des 4 Vallées, il convient que la commune lui rétrocède les parcelles dont elle est propriétaire, le long des berges de l'Abereau à l'euro symbolique. Il s'agit des parcelles suivantes :

Section	N°	Lieudit	Contenance
B	1162	DEVILLIERES ET PICHONNIERE	387 m <sup>2</sup>
B	1164	DEVILLIERES ET PICHONNIERE	806 m <sup>2</sup>
B	1166	DEVILLIERES ET PICHONNIERE	992 m <sup>2</sup>
B	329	DEVILLIERES ET PICHONNIERE	358 m <sup>2</sup>
B	328	DEVILLIERES ET PICHONNIERE	171 m <sup>2</sup>
B	1168	LES SERPAIZIERES EST	2001 m <sup>2</sup>
B	1170	LES SERPAIZIERES EST	2009 m <sup>2</sup>
B	1174	LES SERPAIZIERES EST	388 m <sup>2</sup>
B	1172	LES SERPAIZIERES EST	2752 m <sup>2</sup>

Les frais de notaires seront à la charge du Syndicat Rivières des 4 Vallées.

*Avis favorable à l'unanimité*

### D48 : SYNDICAT RIVIÈRE DES 4 VALLÉES : RÉTROCESSION DE LA PARCELLE B547 : ABEREAU

Afin de réaliser les travaux nécessaires sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Rivières des 4 Vallées, il convient que le Syndicat Rivières des 4 Vallées acquiert la pleine propriété des terrains. La parcelle B547 concernée par les travaux est requise, hors elle est à la fois propriété de la commune et de l'indivision de la famille FANJAT. Son précédent propriétaire, Monsieur Joël SIMIAN a vendu le 2 juin 1983 au prix du franc symbolique la parcelle B547 à la commune de Chuzelles pour un projet d'élargissement de la voie communale n°2, projet déclaré d'utilité publique.

Les 19 juin et 7 juillet 1993, Me BILLIoud en qualité de liquidateur de biens de Monsieur Joël SIMIAN, a également vendu la parcelle B547 à Monsieur Gilbert FANJAT.

Ni le notaire de la dernière vente, ni le service de la publicité foncière n'ont relevé à l'époque l'erreur de cette double chaîne de propriété. Afin de réaliser la vente de la parcelle au plus vite pour permettre les travaux d'aménagement, il est proposé de régulariser la situation en réunissant tous les propriétaires de la parcelle B547 (famille FANJAT et commune de Chuzelles) lors de la vente au profit du Syndicat Rivières des 4 Vallées. Pour sa part la commune de Chuzelles accepte de céder ses droits sur la propriété B547 à l'euro symbolique.

Section	N°	Lieudit	Contenance
B	547	LES SERPAIZIERES EST	680 m <sup>2</sup>

Les frais de notaires seront à la charge du Syndicat Rivières des 4 Vallées.

*Avis favorable à l'unanimité*

## Suite:

### D49 : ACTUALISATION DES STATUTS DE VIENNAGGLO

La loi NOTRe impose aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de mettre en conformité leurs statuts avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec les nouvelles dispositions induites par la présente loi. Lors du conseil communautaire du 29 septembre 2016, ViennAgglo a délibéré favorablement pour procéder à l'actualisation de ses statuts.

Les principales modifications sont les suivantes :

- la compétence "Gestion des rivières et des eaux de ruissellement sur les bassins versants", précédemment compétence facultative, prend la forme d'une compétence obligatoire dénommée "Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations" (GEMAPI) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,
- la compétence "Accueil des gens du voyage" et "Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés", précédemment optionnelles et facultatives, deviennent des compétences obligatoires,
- la compétence "Assainissement", précédemment facultative, devient une compétence optionnelle jusqu'au 31 décembre 2019 puis obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020,

A cela s'ajoute une compétence obligatoire "Eau" à compter du 1/1/2020.

Enfin, la loi pour l'Accès au Logement et en Urbanisme Renoué (loi ALUR) du 24 mars 2014 institue le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en qualité de compétence obligatoire pour les communautés d'agglomération à compter du 27 mars 2017. L'article 136 de la présente loi autorise la dérogation au transfert de cette compétence si 25% des communes représentant au moins 20% de la population totale des communes concernées se prononcent défavorablement dans les trois mois qui précèdent le 27 mars 2017.

En conséquence, l'actualisation des statuts proposée se limite à la mise en conformité avec les dispositions de la loi NOTRe, tout en reprenant l'énoncé des compétences obligatoires exercées par les communautés d'agglomération dans l'article L5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (notamment "le PLU") sous réserve de la décision des communes quant à la prise de cette compétence.

En cas d'accord de la majorité qualifiée des conseils municipaux des communes membres, les nouveaux statuts de ViennAgglo se substitueront de manière intégrale à l'arrêté interpréfectoral n°2011025-0027 du 25/01/11.

*Avis favorable à l'unanimité pour:*

- approuver l'actualisation des statuts de ViennAgglo telle que proposée
- prendre acte que la modification des statuts de ViennAgglo fera l'objet d'un arrêté interpréfectoral après avis des conseils municipaux des communes membres.
- autoriser Madame le Maire à signer tout document, toute pièce administrative ou comptable s'y rapportant et plus généralement à faire le nécessaire.

### D50: COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2015 DE VIENNAGGLO.

Ce rapport d'activité est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions conduites par ViennAgglo aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands projets d'intérêt communautaire. Il intègre pour l'année 2015 :

- le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets,
- le rapport annuel sur le prix et qualité du service public d'assainissement
- le rapport annuel d'accessibilité.

Ce rapport est consultable en mairie.

*Avis favorable à l'unanimité*

### D51 : CARAVAN'JAZZ 2016 : PARTICIPATION FINANCIÈRE

Comme chaque année, dans le cadre de la manifestation culturelle « Jazz à Vienne », une caravane d'artistes s'est déplacée dans les communes membres de Viennagglo.

Cette année la manifestation pour la vallée de la Sévenne (regroupant les communes de Villette-de-Vienne, Serpaize, Luzinay, et Chuzelles) a eu lieu à Serpaize le 1<sup>er</sup> juillet.

Les besoins humains et financiers relatifs à l'organisation de cette manifestation sont mutualisés entre les communes. Pour 2016, la participation financière de chaque commune s'élève à 291.84 € à régler à l'association des Jeunes Serpaizans.

*Avis favorable à l'unanimité*

### D52 : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION ANIMATION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES DE CHUZELLES AVEC LE CENTRE DES MILLE LOISIRS

Dans le cadre de la mise en place des rythmes scolaires, les trois heures d'activités périscolaires hebdomadaires sont assurées conjointement par l'association du centre des Mille Loisirs et les agents communaux.

Par cette convention, l'association s'engage, sous sa responsabilité, à organiser, préparer, animer et encadrer les activités périscolaires pour les enfants scolarisés en élémentaire avec la présence d'un coordinateur sur place et des animateurs qualifiés. Le taux d'encadrement est d'un animateur pour 18 enfants. La commune contribue financièrement à ce service, la facturation mensuelle est fonction du nombre d'enfants présents et donc du nombre d'animateurs affectés.

La mise en place de ce partenariat avait nécessité la signature d'une convention entre l'association et la commune. Celle-ci étant arrivée à échéance, il convient de procéder à la signature d'une nouvelle convention.

*Avis favorable à l'unanimité*

### COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL (ART. L2121-22 CGCT)

**Décision n° 2016/09 : Prestation de déneigement – saison 2016/2017 : devis passé par l'entreprise SARL Espace Verts du Cheron.**

**Décision n° 2016/10 : Marché assurances assistant à maîtrise d'ouvrage : Consultassur : 1 950 € HT.**

- Dommages aux biens et risques annexes ;
- Responsabilité civile et risques annexes ;
- Flotte automobile et risques annexes ;
- Protection juridique.

**Décision n° 2016/11 : Règlement des frais et honoraires d'avocat Maître V. GIRAUDON**

Emplacement public réservé n° 1 pour 1 728 € TTC.

*Les compte-rendus de conseils municipaux sont disponibles en version intégrale sur le site de la mairie, ou sur demande au secrétariat*



# FESTIVAL D'HUMOUR À VIENNE [38] ET ALENTOURS

36<sup>ÈME</sup> ÉDITION  
DU 21 MARS AU 07 AVRIL 2017



**Mardi 21 Mars**  
à CONDRIEU :  
**Régis Mailhot**

**Mercredi 22 Mars**  
à PRIMARETTE :  
**Julie Villers**

**Jeudi 23 Mars**  
à SEPTEME :  
**Elodie Poux**

**Vendredi 24 Mars**  
à LUZINAY :  
**Trinidad**

**Samedi 25 Mars**  
au Théâtre de VIENNE :  
**Alain Bernard : Piano Rigoletto**

**Mardi 28 Mars**  
à ESTRABLIN :  
**Michael Hirsch**  
[Grand Prix du Jury 2016]

**Mercredi 29 Mars**  
à SEYSSUEL :  
**Manu Pratt**

**Jeudi 30 Mars**  
à ST ROMAIN EN GAL :  
**Jérémy Charbonnel**

**Vendredi 31 Mars**  
à CHASSE SUR RHÔNE :  
**Jovany**

**Mardi 04 Avril**  
à PONT EVEQUE :  
**Fanny Mermet**

**Mercredi 05 Avril**  
à MOIDIEU-DETOURBE :  
**Hassan**

**Jeudi 06 Avril**  
à VILLETTE DE VIENNE :  
**Thierry Marconnet et Audrey Aguirre**

**Vendredi 07 Avril**  
à JARDIN :  
**Clôture avec TEX**  
+ 1ère partie

**Ouverture des portes : 20h**  
**Début des spectacles : 20h30**

REGIS MAILHOT ✦ JULIE VILLERS ✦ ELODIE POUX

TRINIDAD ✦ ALAIN BERNARD ✦ MICHAEL HIRSCH ✦ MANU PRATT

JÉRÉMY CHARBONNEL ✦ JOVANY ✦ FANNY MERMET ✦ HASSAN

THIERRY MARCONNET & AUDREY AGUIRRE ✦ TEX